

LE FORUM

DÉFINITION

Le forum consiste en une période de 15 à 60 minutes de discussion libre entre les membres de l'auditoire et avec une ou plusieurs personnes-ressources, sous la direction d'un modérateur. Il s'agit ici non d'une période de questions et réponses, mais une discussion orientée par le modérateur qui invite les participants à livrer des commentaires, des suggestions et des informations et permet même de soulever des questions nouvelles.

DESCRIPTION

- Le modérateur introduit le sujet de discussion et explique la procédure. Il invite les participants à s'exprimer, à réagir aux contributions des autres, à faire part de leur opinion, de leurs expériences, à soulever des questions.
- Il amorce la discussion par une invitation ou une question adressée à l'auditoire.
- Il dirige la discussion en veillant à susciter la participation de l'auditoire.
- Il évite que l'échange ne se polarise entre deux ou trois participants sur un seul point.
- Au besoin, il relance les questions soulevées à l'auditoire ou il invite les intervenants à éclaircir ou préciser leur pensée.
- Lorsqu'indiqué, il fait appel aux personnes-ressources pour commenter les interventions, fournir de l'information, répondre à une question, émettre une opinion pour relancer la discussion. Ces interventions sont brèves et directes. Ce ne sont pas des exposés préparés d'avance.
- Il fait périodiquement le point.
- Il conclut ou invite une personne-ressource à le faire.

AVANTAGES

- Permet la contribution verbale de l'auditoire.
- Les personnes-ressources seront plus attentives aux besoins et aux attentes des participants.
- Stimule l'attention des participants lors des activités qui précèdent le forum, lorsqu'ils réalisent qu'ils auront à donner leur opinion sur le sujet.
- L'expérience des participants peut être mise à contribution.
- Les connaissances des personnes-ressources sont utilisées pour répondre aux besoins et aux attentes à mesure qu'ils se manifestent.

UTILITÉ

- Clarifier ou explorer les questions soulevées ou l'information présentée par une intervention précédente comme un exposé, une table ronde, un symposium, une entrevue, une démonstration, un jeu de rôle, etc.
- Permettre à l'auditoire d'exprimer ses idées et ses opinions.
- Susciter une discussion plus élaborée que ne permet la période de questions.
- Permettre aux personnes-ressources de répondre aux besoins et aux intérêts des participants à mesure qu'ils se manifestent au cours de la discussion.
- Identifier des besoins ou des intérêts auxquels on devra répondre dans les interventions ultérieures.

LIMITES

- L'auditoire doit avoir suffisamment de connaissances ou d'expérience sur le sujet pour permettre une discussion intelligente du sujet.
- Le modérateur doit maîtriser l'art de guider la discussion dans un grand groupe.
- Souvent, le temps ne permet pas à chaque membre d'un vaste auditoire de s'exprimer. Plusieurs peuvent par contre s'identifier aux intervenants.
- Il est difficile d'inciter certaines personnes à s'exprimer dans un grand groupe.
- Il est parfois difficile d'obtenir une disposition des lieux qui favorise l'échange entre les participants, surtout avec un très grand groupe.
- Les personnes-ressources doivent faire preuve de flexibilité pour traiter des problèmes à mesure qu'ils sont soulevés et répondre aux besoins tels qu'ils se manifestent. Elles doivent renoncer à présenter une conférence bien figulée et accepter le risque de ne pouvoir apporter une réponse à toutes les questions soulevées.